

■ **Philippe Jotterand**, à Prangins, exploitation d'une épicerie, en faillite (FOSC du 22.07.2002, p. 15). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 6 septembre 2002. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 9118 du 24.09.2002  
(00664542 / CH-550.0.010.374-8)